

**CONSEIL MUNICIPAL de VILLENEUVE DE LA RIVIERE**  
**Séance du 9 septembre 2013**

L'an deux mille treize et le 9 septembre à 18 H 15, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Jacques MARRASSE, maire de la commune.

✓ **PRESENTS :**

M. MARRASSE – M. FOURQUET – M. PASCAL – Mme MARTINEZ – Mme SOUCI – M. PIQUES – M. LECOUR – Mme MERINO – Mme BARWIK – M. GONZALEZ – M. XANCHO D.G.S

✓ **ABSENTS NON EXCUSES :** M. ALSINA

✓ M. BELBEZE donne pouvoir à M. PASCAL

ORDRE DU JOUR

➤ Projet PPRN  
Registre des observations disponible au public jusqu'au 16 septembre 2013.

➤ Changement de bureau de vote  
Proposition : la Salle des Fêtes.

**Accord à l'unanimité**

➤ Semaine à 4 jours ½  
Définir un groupe de travail élus/parents d'élèves/enseignants.  
Mme MERINO, Mme MARTINEZ, Mme SOUCI, M. PASCAL, et M. LECOUR Suppléant. Les autres représentants seront déterminés lors du prochain Conseil d'école.

➤ Prestation de service crèche  
Participation communale forfaitaire journalière de 10 € par enfant.  
Nouvelle convention Villeneuve de la Rivière/Trèfle à 4 feuilles de prestation de service crèche pour deux enfants.  
Accord pour la participation de la commune jusqu'à 4000 €.

**Accord à l'unanimité**

➤ Modification statutaire Perpignan Méditerranée  
Intégration de la compétence facultative lecture publique dans les statuts.

**Accord à l'unanimité**

➤ Référent citoyen de C.S.E (Conseil de Service et d'Evolution)  
Proposition d'une personne de la commune (sous réserve de son acceptation).

**Accord à l'unanimité**

➤ Lotissement communal  
Proposition de trouver un lotisseur privé, sachant que l'aménageur privé maintiendrait les prix pour les parcelles déjà réservées (12).

**Accord à l'unanimité**

- Terrain mairie

La parcelle devait être vendue pour un montant de 80 000 €, les personnes se sont désistées donc perte de cette rentrée d'argent.

- La Poste – La Mairie

La signature se fera cette semaine. Encaissement de 167 000 €.

- Ligne de trésorerie

Le Crédit Agricole ne veut plus avancer de l'argent et demande le remboursement de la ligne de trésorerie

Par conséquent, il est impossible de continuer les travaux sur la Place dont le coût s'élève à 173 000 €.

- Tondeuse à gazon en panne

La réparation s'élève à 4900 €. Tenant compte du montant de la réparation et de la vétusté de la machine (+ de 10 ans)

Accord à l'unanimité pour l'achat d'une nouvelle tondeuse pour un montant de 11 900€.

- Badge pour l'accès à la déchèterie → la demande se fera en Mairie.

- Livres de Noël → Accord à l'unanimité pour le devis proposé

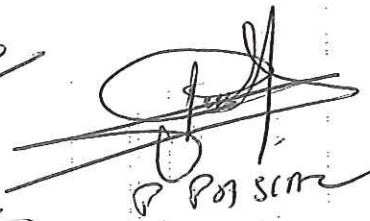
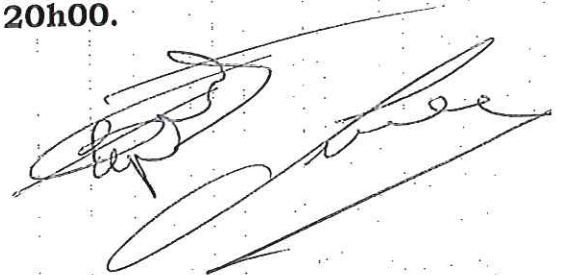
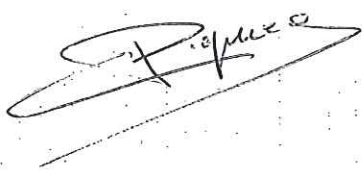
- Repas des aînés → Date fixée le jeudi 12 décembre. Traiteur M. Stéphane IGLESIAS. Menu à 19,00 € TTC tout compris couverts, assiettes...

- Vœux → Date fixée le vendredi 10 janvier 2014 à 20h00. Demande à faire au conservatoire pour animer un concert. **Accord sur le principe.**

- Journées du patrimoine

A l'occasion des journées du patrimoine visites accompagnées de 14h30 à 17h30 à l'Hôtel de Ville et Espace Jean NOE.

**La séance est levée à 20h00.**



P. Pajot

